

17

À LA UNE

AUTOMNE-HIVER 2024

N° 43

LE DOSSIER

Les pratiques numériques

FOCUS SUR

L'aide à la rénovation

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



Chères lectrices, Chers lecteurs,

Vous pourrez découvrir dans les pages de ce numéro 43, comment se traduit l'engagement des élus de la Communauté de communes du Pays sabolien à construire l'avenir de notre territoire.

Nos actions sur la mobilité, la santé, la formation, l'accès pour tous au service public, font partie des sujets d'actualité qui vous sont présentés dans ce magazine.

Ainsi, parmi les nombreuses solutions mises en œuvre pour faciliter vos déplacements, le partenariat avec BlaBlaCar Daily est une offre attendue : gratuité pour les passagers, compensation pour les conducteurs et au final, un meilleur bilan carbone.

De même, la Cuisine centrale, désormais gérée par nos propres services, nous permettra d'atteindre nos objectifs de production de repas de qualité, de réduction des déchets et, dans le respect de la législation, de nous fournir auprès de nos producteurs locaux.

Enfin, les travaux d'aménagement de La Virgule ne sont pas encore commencés que déjà sont mis en place des dispositifs de formation avec le Cnam, permettant à chacun, étudiants comme salariés, de suivre des formations diplômantes à distance.

Ces trois points, que j'ai retenus, ne sont que quelques-uns des sujets de ce 17 à la Une dans lequel vous pourrez découvrir l'actualité chargée et les nombreuses actions de la Communauté de communes, reflets de notre volonté d'élus d'agir pour vous et avec vous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÈNEMENT	En route avec BlaBlaCar Daily	p.3
■ SANTÉ	Salon de l'autonomie	p.4
■ ÉCONOMIE	Partenariat avec le CNAM	p.5
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	Ouest-Park - L'OPAH communautaire	p.6
■ TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	La cuisine centrale passe en régie	p.7
■ SERVICES À LA POPULATION.....	Les pratiques numériques, deux services	p.8-9
■ GESTION DES DÉCHETS	Trions encore mieux !	p.10
■ TRAVAUX ET VOIRIE	Assainissement à Solesmes	p.11
■ POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE.....	Signature du contrat de ville	p.12
■ CULTURE ET SPORT	Un site internet pour l'Apostrophe	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATIONS LÉGALES & NUMÉROS UTILES		p.15



Directeur de la publication : Daniel Chevalier - Responsable communication : Isaëlle Guillon - Rédaction : Isaëlle Guillon & Baptistine Homet - Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication et 123RF - Impression : Fabregue Imprimeur- Papier PEFC certificat n° BVFR-PEFC-COC-1805021



Pour
télécharger
l'application



En voiture avec BlaBlaCar Daily

Une aide financière au covoiturage

Vous cherchez une solution de covoiturage pour vos trajets du quotidien ? Depuis le lundi 1^{er} octobre, un partenariat entre BlaBlaCar Daily et la Communauté de communes du Pays sabolien est lancé. Dans le cadre de son plan de mobilité simplifié, la collectivité s'était engagée à favoriser les moyens de transport partagés. C'est chose faite. Les passagers voyagent gratuitement, les conducteurs gagnent de l'argent avec ce nouveau dispositif.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

1^{re} étape : télécharger l'application BlaBlaCar Daily (via BlaBlaCar Daily.com ou en scannant le QR code sur cette page) et indiquer ses adresses de domicile et de travail ainsi que son planning pour la semaine.

2^e étape : l'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires, en calculant automatiquement les points de rendez-vous avec le minimum de détour pour le conducteur.

3^e étape : le conducteur reçoit une compensation de 1,50€ à 3,00€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue (dans la limite de 3 passagers).

Pour les passagers, le trajet est entièrement gratuit grâce au soutien du Pays sabolien. L'offre est valable pour les trajets ayant une origine ou une destination au sein des 17 communes du territoire. Le conducteur peut également recevoir la prime covoiturage de l'État de 100€, s'il assure 10 trajets en 3 mois, via l'application.

Des moyens de transport multiples

Ligne de bus RESO gratuite, navette vers le Pôle Santé Sarthe et Loir, voitures Mouv'n Go en autopartage et maintenant le covoiturage avec BlaBlaCar Daily, on peut dire que les solutions pour voyager à plusieurs ne manquent pas en Pays sabolien !

Plus d'informations sur www.payssabolien.fr/le-pays-sabolien/delegations/mobilites/

Salon de l'autonomie

Une journée pour rencontrer les partenaires



Aidants, personnes âgées ou handicapées, 145 visiteurs ont déambulé sur le salon de l'autonomie le 5 octobre dans le gymnase de l'hippodrome de Sablé. Une trentaine de partenaires associatifs et institutionnels y ont apporté des réponses sur les thématiques de l'aménagement de l'habitat, de l'aide à la personne, du sport loisir, de la santé, de la mobilité, de la nutrition ou de l'aide aux aidants. Organisé conjointement par le Centre communal d'action sociale de Sablé-sur-Sarthe et la Communauté de communes du Pays sabolien, le salon répondait à l'objectif de faire connaître les services mis en place sur le territoire. Le parcours santé des personnes en situation de handicap et personnes âgées est l'un des axes principaux du contrat local de santé signé en mars dernier.



Une difficulté du quotidien ? information-orientation :

SARTHE AUTONOMIE (département), Rue Simone Signoret à Sablé-sur-Sarthe : 02 43 62 47 22

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de Sablé-sur-Sarthe : 02 43 62 50 12

Vous souhaitez adapter votre logement/ information-orientation :

CENTRE D'INFORMATION ET DE CONSEIL EN AIDES TECHNIQUES (CICAT) : 02 44 02 40 00

Maison de santé

Le choix de la géothermie

Le projet de Maison de santé se poursuit. Suite à une étude concluante, la Communauté de communes a fait le choix de la géothermie pour le chauffage et la climatisation de la future Maison de santé. Quatre sondes de 113 mètres de profondeur permettront, l'hiver comme l'été, une maîtrise de la température. Une technique durable et respectueuse de l'environnement qui sera complétée par un chauffage de sécurité au gaz.

Au premier trimestre 2025, la Communauté de communes mettra en concurrence les entreprises qui construiront la Maison de santé.

Mathilde Nouard

Chargée de mission santé

Nouvelle chargée de mission santé, Mathilde Nouard, Conseillère en économie sociale et familiale au CCAS durant dix-neuf ans, œuvre dorénavant à la mise en place du contrat local de santé.



« Dans mes précédentes fonctions, je menais des activités partenariales avec les acteurs du médico-social au profit de familles. J'avais envie d'aller plus loin et de m'investir sur le champ de la santé. »

Évènementiel, actions ciblées de prévention, mesures d'attractivité pour les professionnels de santé, Mathilde Nouard coordonne la mise en place des dix-sept actions concrètes définies dans le cadre du contrat local de santé signé en mars dernier. Elle fera également le lien entre les professionnels de santé et la Communauté de communes dans le cadre du projet de Maison de santé.

Le Cnam

Un terreau de formation supérieure en Pays sabolien

Le tiers-lieu économique du Pays sabolien, La Virgule, verra le jour en 2025. Destiné aux entreprises, aux salariés ainsi qu'aux étudiants, elle accueillera des services d'enseignement à distance. À ce titre, la Communauté de communes du Pays sabolien a signé une convention avec le Cnam en juin dernier. Un partenariat qui offrira un outil de développement de la formation supérieure pour tous sur le territoire du Pays sabolien.

La Cnam, qu'est-ce que c'est ?

« C'est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur. Il propose 700 formations agréées pour développer ses compétences, enrichir ses connaissances, obtenir un diplôme (de Bac+2 à ingénieur) » présente Gaëlle Coupé-Yvon, Directrice territoriale de Sarthe et de Mayenne. « Nous adaptons notre offre de formations en réponse à des besoins concrets du territoire, en coopération avec les acteurs locaux » poursuit-elle. « Nous proposons notamment de la formation continue pour permettre aux actifs d'évoluer dans leur poste ou leur entreprise, de sécuriser leur emploi, de changer de vie professionnelle ou encore d'être plus à l'aise dans leur travail. Il y a un esprit Cnam » poursuit Gaëlle Coupé-Yvon.

Qui est concerné par ce dispositif ?

« Qu'il s'agisse de particuliers, de salariés accompagnés par leur entreprise, nous avons un éventail de possibilités pour chaque individu », explique Florence Boléat, Conseillère formation. « Aujourd'hui, une compétence ne dure pas plus de cinq ans » fait remarquer Gaëlle Coupé-Yvon.

Des formations dans les domaines de l'informatique, de l'ingénierie industrielle, des finances, des ressources humaines et bien d'autres sont proposées sous forme de cours, exercices, cas pratiques, quiz d'évaluation, vidéo en ligne, le tout accompagné de forums de discussion, tchats ou de classes virtuelles. Des formations courtes sont dispensées pour répondre à des besoins tels que la prescription de vaccins, le développement durable ou l'intelligence artificielle.

En tant que membre du Club de développement depuis l'année dernière, le Cnam intervient également auprès des entreprises pour les accompagner dans une dynamique collective.

« Ce que nous voulons créer en Pays sabolien, c'est un terreau d'auditeurs (élèves) soudés qui aient l'envie de se former tout au long de la vie » conclut Gaëlle Coupé-Yvon.

En savoir +

- Un rendez-vous : **le 3 décembre, à 18h, à La Virgule** (futur bâtiment économique).
- Un contact, Florence Boléat : 02 43 26 25 24
- Une borne d'information à l'accueil de l'Hôtel de ville et communautaire jusqu'au 31 décembre 2024.



Le Cnam contracte avec la Communauté de communes en vue de l'ouverture de La Virgule

Afterwork - Lancer son projet en 2025

Vous voulez créer votre entreprise ou la développer ? Mardi 10 décembre à 17h30, la Mission économique du Pays sabolien vous convie pour un temps de découverte des financements, des aides existants et d'échanges. À cette occasion, visitez les futurs locaux de La Virgule avant rénovation. Rendez-vous au futur emplacement de La Virgule : avenue Charles de Gaulle à Sablé-sur-Sarthe. Inscription : mission.economique@sablesursarthe.fr

Attractivité - Exonérations pour les entreprises de moins de 11 salariés

Le nouveau zonage appelé "France Ruralités Revitalisation" adopté en loi de finances 2024 intègre la Communauté de communes du Pays sabolien. Pour amplifier les effets des réductions d'impôts, la Communauté de communes a validé des exonérations de cotisation foncière pour les entreprises de moins de 11 salariés créées ou reprises à partir du 1^{er} janvier 2025. En dehors de Dureil et Le Bailleul, toutes les communes de la Communauté de communes du Pays sabolien entrent dans le périmètre de ce dispositif. Les professions libérales, notamment de santé, y sont éligibles.

École-entreprise

Du 12 au 22 novembre, la mission économique et le Club de développement du Pays sabolien organise des simulations d'entretiens d'embauche et présentations métiers (en partenariat avec Maine Sciences) pour les lycéens du Pays sabolien. Une occasion pour les jeunes de se confronter à la réalité de l'entreprise.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Ouest-Park : Inauguration de la tranche 7 à Louailles



Rénovation énergétique OPAH communautaire

Ouest-Park

Une nouvelle tranche livrée

Avec la tranche 7 récemment livrée, Ouest Park offre 19 hectares de terrains supplémentaires aux entreprises souhaitant s'implanter dans la zone à la qualité environnementale préservée.

Pour les usagers de la zone, la septième tranche offre 11 places de parking poids lourds (rue de Lettonie, rue d'Ukraine et rue d'Espagne), 2 aires de pique-nique, un parcours sportif et un bloc sanitaire.

Soucieux de la biodiversité, le syndicat mixte pour l'aménagement et la promotion du parc départemental (SMAPAD) y a aménagé une zone d'écopâturage de plus de 2 hectares.

À ce jour, 14 hectares sont réservés : 10,5 hectares par le groupe Telamon (projet de plateforme logistique) et 3,5 hectares par l'entreprise Engie Bioz (projet de méthaniseur).

« Idéalement situé entre La Flèche et Sablé-sur-Sarthe, je salue les initiateurs de ce beau projet qu'est Ouest-Park. Dans le cadre de la loi qui impose le ZAN (zéro artificialisation nette des sols en 2050 en France), les entreprises qui s'y installeront auront un impact sur notre territoire. Il convient de bien les choisir » commente Daniel Chevalier.

Coût global de l'opération : 2 744 925,66 € TTC



Rénovation énergétique

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Pays sabolien mène une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Son objectif : proposer un accompagnement gratuit, neutre et de qualité aux propriétaires de logements résidant sur le territoire de la Communauté de communes.

L'accompagnement porte sur les conseils techniques de rénovation des logements, la recherche de subvention pour financer les travaux et la demande des subventions pour le compte des propriétaires.

Afin d'aider les propriétaires dans le financement de leurs travaux, la Communauté de communes propose également les subventions suivantes (cumulables avec les aides de l'Anah, du Département, de la Région, d'Action Logement ...) :

- Prime énergie (2 000 €) ;
- Prime logement vacant (4 000 €) ;
- Subvention logement dégradé (jusqu'à 6 000 €) ;

- Subvention autonomie (jusqu'à 500 €).

Pour bénéficier de ce service, un numéro unique pour le territoire : 02.43.94.90.09

Depuis le lancement de l'opération, plus de **110 logements** sont entrés dans le dispositif, 60 ont fait l'objet d'une visite des techniciens pour des conseils sur les travaux à mettre en œuvre et une trentaine sont déjà en cours de travaux ou achevés.

Les subventions de la Communauté de communes viennent réduire le reste à charge des propriétaires de manière significative :

- 46 000 € accordés dans le cadre de la prime énergie ;
- 8 000 € accordés dans le cadre de la prime logement vacant ;
- 16 000 € accordés dans le cadre de la subvention logement dégradé ;
- 6 329 € accordés dans le cadre de la subvention autonomie.

On estime qu'en moyenne pour des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, les subventions couvrent 72 % du coût HT des travaux.

La cuisine centrale passe en régie

Privilégier la qualité et les produits locaux

Elle produit les repas pour les cantines des écoles ou pour les personnes âgées, la cuisine centrale est dorénavant entièrement gérée par la Communauté de communes. Au 1^{er} septembre 2024, la Sogeres, délégataire de service public, a stoppé son activité pour laisser place aux services administratifs de la Communauté de communes. Une gestion que le conseil communautaire veut transparente et respectueuse de la transition écologique.

La cuisine Centrale 100% service public

La Communauté de communes est gestionnaire d'une cuisine centrale qui alimente les cantines de 8 communes. Elle fournit également les personnes âgées à domicile, trois foyers logements et plusieurs centres médicaux sociaux éducatifs. Elle produit 1400 repas par jour.

Si 13 agents de production étaient déjà employés par la collectivité, c'est la Sogeres, délégataire privé, qui était jusqu'alors responsable de son approvisionnement, de la gestion des fluides et de la maintenance du bâtiment. Un choix remis en cause par les élus communautaires : « *Nous voulions plus de transparence et garantir la qualité des produits* » explique Mélanie Cosnier, conseillère communautaire en charge de la transition écologique. La collectivité maintient son effectif et assimile la gestion administrative de l'équipement.

Par ailleurs, elle devra investir. « *L'outil de travail que nous avons est performant mais il n'a pas été entretenu depuis 15 ans* » explique David Landeau, responsable de la cuisine Centrale.



Garantir la qualité des repas

« *Notre objectif est de nourrir nos enfants avec des produits de qualité et de travailler avec nos producteurs locaux* » complète Mélanie Cosnier. Dans le respect de la loi Egalim, la collectivité vise les 50% de produits à haute valeur environnementale* dont 20% de produits bio.

Réduire les déchets

Passer aux bacs en aluminium pour éviter le plastique, pratiquer des pesées des restes dans les écoles et faire un point régulier avec les agents d'office, la collectivité s'attachera à maîtriser ses déchets.

Son but ? Jeter le moins possible en s'adaptant aux habitudes des usagers et dans le respect de l'équilibre des repas. « *Si les écoles jettent la moitié des bêtteraves, nous réduirons les quantités que nous compenserons par davantage de*

julienne de légumes » suggère David Landeau, le responsable.

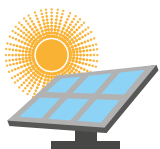
Développer la filière locale

Dans le cadre des marchés publics, la filière locale doit encore s'adapter pour répondre aux besoins de la cuisine centrale. Référencés par le Pays Vallée de la Sarthe, les producteurs locaux seront consultés par la collectivité.

*Label rouge, AOC, IGP, STG, HVE, écolabel pêche durable, produits bénéficiant du logo Région Ultra-périphérique (RUP) ou produits fermiers

La cuisine centrale compte :

- 6 agents dédiés à la production,
- 1 agent de réception et traçabilité,
- 3 personnels administratifs
- 3 chauffeurs



Ferme solaire

La ferme solaire sur l'ancienne déchèterie à Vion verra bientôt le jour. La société JPee, avec

qui la Communauté de communes a signé une promesse de bail il y a 5 ans, y a débuté l'installation de panneaux solaires en octobre. Elle devrait fournir en électricité 2 292 personnes en moyenne.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Pratiques numériques

Deux dispositifs d'accompagnement gratuits en Pays sabolien



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

+



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

La dématérialisation s'est immiscée dans le quotidien des usagers - De nombreuses démarches s'effectuent dorénavant en ligne à l'échelle de l'administration nationale, mais aussi dans la vie quotidienne des habitants. Novices ou initiés, la Communauté de communes vous accompagne dans ces nouvelles pratiques. Elle assure ainsi un service public de proximité avec le soutien de l'État, du Département, des communes, à travers deux dispositifs gratuits d'accompagnement aux usages numériques.

France services,
faire avec ou à la place
de l'utilisateur

Un service décentralisé

Titres, sécurité sociale, impôts, retraite, accès aux droits... Depuis octobre 2021, la Communauté de communes du Pays sabolien est labellisée France services et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives pour onze opérateurs socles.

« Nous le faisons déjà auparavant, mais depuis 2021, nos agents sont formés pour cela », souligne Martine Crnkovic, vice-présidente de la Communauté de communes en charge de l'administration générale, des fonctions supports et des moyens transversaux. Le dispositif France services a été mis en place dans le cadre de la loi NOTRe, loi de décentralisation. À Sablé-sur-Sarthe, il est composé de trois conseillers France services. Il a bénéficié à 2600 personnes en 2023 et déjà 2400 personnes au 10 octobre 2024. « Ce dispositif entre dans le cadre de la politique du dernier kilomètre. Chacun doit y avoir accès selon un maillage du territoire » contextualise Marie-Elize Tilly, sous-préfète de l'arrondissement de La Flèche.

Qui a accès à France services ?

Chaque habitant peut s'adresser gratuitement à France services pour requérir une aide à la pratique de démarches administratives. « Nous n'aidons pas uniquement des personnes âgées. Les usagers que nous accompagnons ont pour la plupart entre 23 et 43 ans », précisait Martine Crnkovic lors des portes ouvertes, jeudi 10 octobre. « Des personnes isolées, des

jeunes, peuvent parfois passer à côté de leurs droits s'ils ne sont pas accompagnés. Certains savent parfaitement se servir d'un smartphone, mais parfois il n'y a plus d'ordinateur à la maison » surenchérit Anthony Dubois, conseiller France services.

Disponible à Sablé-sur-Sarthe dans le cadre du maillage du territoire (accès à France services à 9 km aux alentours de chez soi), le service pourrait être étendu. « Nous étudions la possibilité d'aller vers d'autres communes du territoire pour y tenir des permanences », annonce Martine Crnkovic.

Où accéder à France Services ?

Au Guichet unique situé à l'hôtel de ville et communautaire, à Sablé-sur-Sarthe.

Un guichet France Services vous oriente et vous accompagne dans vos démarches simples. Il sera parfois nécessaire de prendre un rendez-vous pour les démarches complexes.

Ce que les agents France services sont en mesure de faire pour vous :

Les conseillers France services peuvent effectuer pour vous ou avec vous des démarches administratives. Formés pour cela, ils peuvent parfois débloquer des situations. « *Nous travaillons avec des opérateurs socle chez onze partenaires* » explique Anthony Dubois.

Qui finance ce service ?

La Communauté de communes et l'État financent ce service. L'État forme, attribue la labellisation France services aux collectivités territoriales et finance un emploi. La Communauté de communes prend à sa charge les emplois, la gestion, le matériel et les locaux de la "Maison France services".

Les Conseillers numériques, accompagner vers une autonomie numérique

Des ateliers collectifs ou individuels

Avec pour objectif d'accompagner les habitants vers une autonomie numérique, les conseillers numériques interviennent à Sablé-sur-Sarthe, Précigné, Parcé-sur-Sarthe, Auvers-le-Hamon, Bouessay, Jaigné-sur-Sarthe ou encore Louailles pour proposer des ateliers collectifs ou individuels selon les besoins de chacun.

Contrairement aux conseillers France Services, les conseillers numériques ne réalisent pas de démarches administratives pour le compte des usagers, mais les forment à le faire eux-mêmes. Plus largement, les bénéficiaires apprennent à se servir du numérique dans tous les usages de la vie quotidienne.

Comprendre l'univers informatique et pratiquer

Comprendre l'univers de l'ordinateur, envoyer un mail, trier des photos, faire un achat en ligne, chatter... deux conseillers numériques forment gratuitement les habitants de la Communauté de communes aux usages de l'outil numérique en tenant

compte du niveau et des besoins des bénéficiaires.

Des ateliers sont proposés dans les communes du territoire ainsi qu'à l'Hôtel de ville et communautaire du Pays sabolien. « *Nous commençons par aborder l'univers informatique puis nous nous adaptons aux besoins des usagers : Vinted, WhatsApp, envoyer un mail, télécharger une pièce jointe, trier des dossiers sur un ordinateur, une tablette, etc.* » explique Justine Pasdois, conseillère numérique formée à son arrivée à la pédagogie des usages numériques.

Qui finance ce service ?

La Communauté de communes et le Département financent ce service à hauteur d'un conseiller numérique chacun sur le territoire du Pays sabolien. L'État subventionne le dispositif.

Où s'inscrire ?

Des ateliers numériques se déroulent à Auvers-le-Hamon, Bouessay, Jaigné-sur-Sarthe, Louailles, Parcé-sur-Sarthe, Précigné et Sablé-sur-Sarthe, sur rendez-vous.

Contacts :

Habitant de Sablé : 02 43 62 50 15
fs@sablesursarthe.fr (Guichet unique)

Habitant de la Communauté de communes du Pays sabolien hors Sablé : 02 43 62 47 22 (antenne solidarité - Département de la Sarthe)

Prochains cours collectifs :

- Sablé-sur-Sarthe : mardi 10 décembre, de 10h à 12h, Médiathèque Pierre Reverdy, l'Apostrophe – Prise en main de l'ordinateur (comment utiliser la souris, le clavier, univers du bureau, navigation internet)
- Précigné : tous les lundis de 9h à 12h
- Auvers-le-Hamon : tous les lundis et mardis de 14h à 17h



Témoignage

Monique Cormier, sabolienne, a pris rendez-vous pour l'obtention d'une carte grise en ligne.

Qu'est-ce qui vous a conduit à solliciter France services ?

Autrefois, on allait à la mairie ou chez le garagiste qui remplissaient les papiers. Aujourd'hui, tout est informatisé. J'ai un ordinateur complètement obsolète et je ne peux même pas imprimer ayant reçu les mauvaises cartouches ! C'est pourquoi j'ai eu besoin d'aide.

Avez-vous eu accès facilement à ce service ?

Je me suis adressée à la mairie de Sablé-sur-Sarthe et ai été dirigée vers un conseiller France services, au Guichet unique.

L'informatisation vous fait-elle peur ?

Je ne suis pas allergique à l'informatique, mais ça me convient bien d'être accompagnée.

Ma déclaration d'impôts, je la fais encore sur papier. Quand ce ne sera plus possible, j'irai à la direction des impôts à La Flèche ! [Ou chez France services à l'hôtel de ville et communautaire de Sablé-sur-Sarthe]

GESTION DES DÉCHETS

Et si trier devenait un jeu d'enfant ?!

À vous de jouer : retrouvez la place correcte de tous ces déchets du quotidien

Pourquoi trier ?

Respecter les consignes de tri permet de valoriser et traiter les déchets au mieux afin de protéger notre environnement.



Vous hésitez ?
Toutes les réponses ici

● **Bac à couvercle jaune**
= papiers & emballages
en vrac



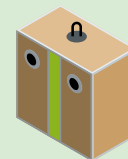
● **Bac à couvercle vert**
= déchets ménagers



● **Compost**
= biodéchets
épluchures, restes alimentaires,
déchets du jardin compostables ...



● **Conteneur à verre**



● **Borne textile**



● **Déchèterie**



Déménagement du service

Le service prévention et gestion des déchets a déménagé. Pour toutes vos démarches concernant les cartes de déchèterie, une facture ou les collectes de déchets ...

Adresse : **3 Rue du Château**

Tel : 02.43.62.50.30

Mail : gestion.dechets@sablesursarthe.fr





Des travaux d'assainissement à Solesmes

Traitement des eaux usées et pluviales

La compétence assainissement est détenue par la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2020. Sur le territoire, le service gère la collecte et le traitement des eaux usées de plus d'un million de m³ par an pour 16 unités de traitement, soit pas moins de 202 km de réseau.

Cette année, la Communauté de communes engage un chantier de séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement sur la commune de Solesmes. Le coût total de ces travaux est estimé à 3 500 000 € HT, répartis entre la commune de Solesmes et la Communauté de communes, une partie étant subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Quel est l'objectif de ces travaux ?

Jusqu'à présent, la commune de Solesmes disposait d'un réseau unique pour la gestion des eaux usées (c'est-à-dire les eaux sales) et les eaux pluviales. Aussi, les travaux vont permettre de séparer la collecte de ces 2 fluides. L'actuel réseau servira pour les eaux pluviales et une nouvelle canalisation sera créée pour les

eaux usées. Une reprise des branchements particuliers est également incluse.

Le chantier se déroulera sur la voie publique ainsi que chez les usagers de ces réseaux.

Les travaux réalisés en 2024 et 2025 représentent les deux premières tranches du chantier sur six tranches identifiées.

Qui est concerné ?

L'emprise des travaux concerne les rues Jules Alain, Sainte Cécile, Angevine, Le Clos du Verger, Le Champ de la Croix, une partie de l'allée du Maine, une partie de la rue Don Delatte, une partie de l'allée du Puits aux Moines, rue de la Tournerie et route de la Chapelle du Chêne.

Qui va intervenir ?

La commune de Solesmes est gestionnaire du réseau d'eaux pluviales tandis que les eaux usées relèvent de la compétence de la Communauté de communes. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'entreprise Safege. Les entreprises GT Canalisations et SADE Travaux spéciaux interviennent respectivement sur les travaux neufs et la réhabilitation des réseaux.



Planning des travaux

- Réunion publique pour les habitants : 2 octobre 2024
- Tranche 1: octobre > décembre 2024
- Tranche 2 : janvier > août 2025



Etudes et maîtrise d'œuvre :
352 805 € HT

Tranches 1 & 2 travaux eaux usées :
1 064 339 € HT

Tranches 1 & 2 travaux eaux pluviales : 364 568 € HT

Coût total des travaux : 3 500 000 €



POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE

Bilan 2024

16 actions en faveur de l'emploi, la solidarité, la santé, l'environnement...



La Sassa dispense des temps d'activité adaptés



Le GLEAM conseille et sensibilise aux économies d'énergie

La politique communautaire de la ville se poursuit sur les deux quartiers prioritaires de Montreux et de Saint Exupéry. Coordinatrice du dispositif réunissant un bouquet de partenaires, la Communauté de communes du Pays sabolien reçoit à ce jour les projets des associations. Ceux qui répondent le mieux aux quatre orientations du nouveau contrat de ville « Engagements quartiers 2030 » seront subventionnés par les partenaires institutionnels.

En 2024, 16 actions concrètes ont été soutenues par l'État (90 672€) et la Communauté de communes du Pays sabolien (48 609 €).



La cravate solidaire prépare les demandeurs d'emploi à leur entretien d'embauche

Solidarité et environnement

Comment choisir son opérateur ? Maîtriser sa facture ?... Afin de sensibiliser les familles aux économies d'énergie, des permanences solidarité énergie sont dorénavant tenues par le GLEAM (groupement local d'employeurs d'agents de médiation) dans les deux quartiers prioritaires tous les mercredis. A Saint Exupéry les semaines impaires (bureau de Sarthe Habitat, 9 bis avenue des Bazinières) et à Montreux les semaines paires (bureau de Sarthe Habitat, 3 avenue André Cerizay) de 14h à 17h . Contact : 02 43 56 62 32

Sport santé

La Sassa, Sablé sport santé, pratique le sport santé sur ordonnance pour les personnes souffrant de maladies chroniques, en affection de longue durée, surpoids... 12 séances sont encadrées par un enseignant en activité physique adaptée. Elle permet la pratique régulière dans leur quotidien aux personnes éloignées du sport. Son objectif ? Améliorer la santé, favoriser l'inclusion sociale. Contact : 06 41 81 55 83

Culture

Après 40 ans de présence sur le territoire, la Compagnie de danse L'Éventail s'arrête. C'est pourquoi cette année, elle organisait une grande fête populaire et participative, Le Festiventail, dans le quartier de Montreux où elle est implantée et sur différents sites. Son objectif : la diffusion de la culture baroque au plus grand nombre.

Emploi

La cravate solidaire prépare les demandeurs d'emploi à leur entretien professionnel. La posture, le discours, les vêtements, rien ne doit être laissé au hasard pour décrocher un emploi. Cette association se déplace avec sa camionnette-dressing sur les événements et chez ses partenaires Alpha Sablé et la Mission locale pour proposer un accompagnement personnalisé. Son objectif ? Contribuer à la lutte contre le chômage et soutenir le retour à l'emploi.

Entrepreneuriat

Pour les futurs entrepreneurs, BGE Anjou-Maine offre un accompagnement via le Bus de l'entrepreneuriat de sorte à créer des opportunités chez les habitants des quartiers prioritaires. Le groupement s'appuie sur des événements du territoire tels que la Journée de l'entrepreneuriat du Pays sabolien, ou Restart (France travail). Son but : diffuser la culture entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires et donner accès aux services et financements adaptés.

En 2024

16 actions menées

140 000 € de subventions aux partenaires associatifs

Un site internet pour l'Apostrophe

Lapostrophe.payssabolien.fr : l'offre culturelle en ligne



Inauguré en janvier 2023, l'Apostrophe, nouveau Pôle culturel situé rue Saint-Denis à Sablé-sur-Sarthe a trouvé son public. C'est un lieu vivant, proposant un large et riche panel de manifestations et pratiques culturelles.

Réunissant l'Espace Pierre Reverdy du Réseau des médiathèques, le Conservatoire Hélène Affichard et l'Entracte, il comptabilise plus de 300 visiteurs en moyenne par jour depuis son ouverture !

Son propre site Internet

Depuis peu, le Pôle possède son propre site internet : lapostrophe.payssabolien.fr.

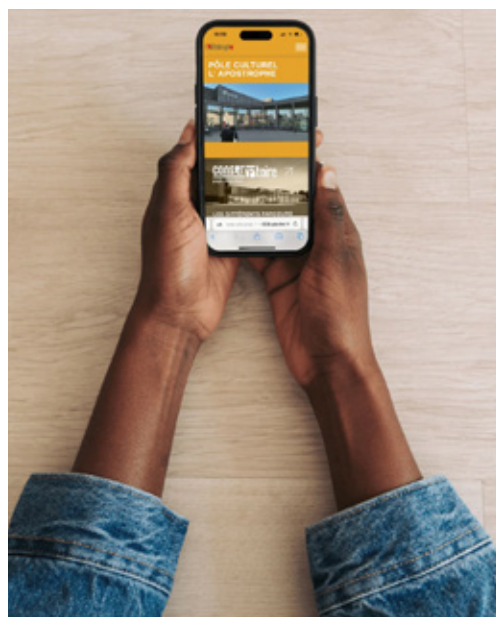
Que peut-on retrouver sur le site ?

- Le Conservatoire Hélène Affichard qui ne disposait pas de vitrine en ligne jusqu'à présent y est largement représenté. Vous pouvez y consulter son panel d'activités, musique, danse, théâtre, art de vivre et loisirs, les horaires des cours, les documents d'inscription, etc ...
- Le Réseau des médiathèques, en lieu et place de son ancien site, rejoint celui de l'Apostrophe. Vous y retrouverez bien entendu son catalogue de ressources disponibles en consultation ou à l'emprunt, ses animations pour enfants et adultes, ses pratiques numériques et les fonds patrimoniaux consultables sur demande.

• L'Entracte et sa programmation notamment via un lien vers son site dédié afin d'y retrouver la saison en cours, le festival Pop au Parc ou encore le Festival de Sablé.

Un agenda y permet une recherche pratique et efficace des événements proposés par les 3 structures sur l'ensemble du territoire. Une page à épingler pour retrouver rapidement l'actualité culturelle.

Pour découvrir ce nouveau site au parti pris coloré, le mieux est encore de prendre ordi, tablette ou téléphone et d'y faire un tour !



Centre Aquatique Loupi'eau pour les 2/5 ans



Afin de proposer de nouveau un temps aux tout-petits, le Centre aquatique du Pays sabolien met en place un nouveau rendez-vous : **Loupi'eau**.

Le dimanche, de 10h à 11h45

Ce créneau réservé aux 2 - 5 ans, le dimanche matin de 10h à 11h45 permet aux familles de se retrouver sur un temps dédié et privilégié avec leurs enfants.

L'objectif : travailler l'autonomie et l'aisance aquatique. Sur place, les maîtres-nageurs peuvent donner des conseils et des fiches pédagogiques apportent des indications devant chaque atelier.

Ainsi, chaque parent décide parmi les 4 ou 5 ateliers ludiques proposés, celui ou ceux qu'il souhaite essayer.

Rappel des tarifs :

1 entrée bain adulte : 4,65 €

1 entrée bain enfant, lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, senior : 3,60 €

Le Centre aquatique est gratuit pour les moins de 3 ans.

AGENDA

Mardi 3 décembre 2024, à 18h

Réunion d'information pour accéder aux formations CNAM à la carte · Ouverte aux personnes ayant un projet de reprise d'études · à La Virgule, avenue du Général de Gaulle à Sablé-sur-Sarthe

Mardi 10 décembre 2024, à 17h30

Atelier "Comment bien lancer son projet en 2025 ?" Financements, démarches et conseils gratuits · à La Virgule, avenue du Général de Gaulle à Sablé-sur-Sarthe, sur inscription : mission.economique@sablesursarthe.fr

Vendredi 24 et samedi 25 janvier 2025

La Nuit de la Lecture · Programme disponible sur le site Internet.lapostrophe.payssabolienn.fr

Vendredi 31 janvier 2025

Lancement Prix BD Bulles 2025

Du vendredi 24 au dimanche 26 janvier 2025

Ma Région Virtuouse · Musique classique sur la thématique des contes et légendes · Sablé-sur-Sarthe et Solesmes

Samedi 1^{er} février 2025, 19h

Django's song · Dîner-concert hommage à Django Reinhardt · Grand Hôtel, Solesmes · Organisé par L'Entracte.

Du 18 au 22 mars 2025

Une journée à Takaledougou, Concert électro-mandingue dès 6 mois, dans le cadre de la semaine de la petite enfance · Scène Joël Le Theule, Sablé-sur-Sarthe · Organisé par L'Entracte

Samedi 5 et dimanche 6 avril 2025

Week-end d'ouverture du Manoir de la Cour, Asnières-sur-Vègre

La Nuit de la Lecture



Le Relais Santé

Asnières-sur-Vègre
Cour de l'ancienne école

"La santé avant tout"

1 borne de téléconsultation assistée

Pour quels besoins ?

- ✚ Sans médecin traitant ou indisponibilité de celui-ci
- ✚ Besoin d'un avis médical ou d'un renouvellement d'ordonnance
- ✚ Un rendez-vous avec un médecin ou un spécialiste en téléconsultation

Comment faire ?

- Il est impératif de disposer :
- ✚ 1 téléphone mobile (personnel ou celui d'un accompagnant)
 - ✚ 1 adresse mail
 - ✚ 1 carte vitale

La borne MedaDOM - accès à un médecin 15 min après l'inscription

1 numéro à retenir :
06 70 00 68 64

1 accompagnement pas à pas

- Vous avez un rendez-vous en téléconsultation MAIS vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques ?
- ✚ Une assistance vous est proposée, pour bénéficier d'un outil sécurisé et d'un espace de confidentialité
 - ✚ Un médecin retraité ou une infirmière sont disponibles pour vous aider à réussir votre téléconsultation

Les gagnants du concours Instagram 2024



1^{re} place :
@brunofromentierephotos
à Juigné-sur-Sarthe



2^e place :
@seb7244
à Parcé-sur-Sarthe



3^e place :
@pierrot_lefoo
à Parcé-sur-Sarthe

Merci aux 35 participants pour leurs 114 clichés publiés dans le cadre du concours !

CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 30** / payssabolien.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15 / Samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45 / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 40** / dite.secretariat@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - **02 43 62 50 40** / service.spanc@sablesursarthe.fr

CONSERVATOIRE HÉLÈNE AFFICHARD - L'Apostrophe, 16 rue Saint-Denis- Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 33** / payssabolien.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - **02 43 62 50 90** / mediatheque.sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - Hôtel de ville et communautaire, place Raphaël Elizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 60** / payssabolien.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SARTHE - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 95 00 60** / vallee-de-la-sarthe.com

RELAIS PETITE ENFANCE- 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / payssabolien.fr

MULTI-ACCUEIL BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02.43.62.22.45** / payssabolien.fr

MULTI-ACCUEIL SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 47 03** / payssabolien.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Place Saint-Martin - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 12** / payssabolien.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 64** / payssabolien.fr



Le Pays sabolien finance vos covoiturages du quotidien



Téléchargez l'app

